

Zeitschrift: Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft Bern
Herausgeber: Naturforschende Gesellschaft Bern
Band: - (1924)

Artikel: Section jurassienne de la commission bernoise pour la protection de la nature
Autor: Thiébaud, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-319313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

auch andern Strömungen gegenüber Nachdruck zu verleihen vermag. Mit einem herzlichen Glückwunsch zum Gedeihen der bernischen Naturschutzbestrebungen schliesse ich meine Ausführungen.

Thun, den 30. November 1923.

Der Präsident

der Naturwissenschaftlichen Gesellschaft Thun:

Dr. Paul Beck.

Section jurassienne de la commission bernoise pour la protection de la nature.

La commission jurassienne n'a pas subi de changement dans sa composition et n'a pas eu à intervenir auprès des autorités en 1923.

Réserves: Le public, grâce aux efforts faits ces dernières années semble accorder plus d'intérêt à la question de la protection de la nature et la réserve du Pavillon a été suffisamment respectée. La floraison du printemps et d'arrière-automne a été superbe et jamais par exemple le *lys des rochers* et *l'euphraise jaune* n'ont été aussi abondants.

Nous avons eu l'occasion de visiter à plusieurs reprises la réserve botanique du stand de Douanne à l'entrée des gorges de la Douanne. Moins menacée que celle du Pavillon Felseck, puisque plus éloignée d'une grande ville, elle conserve son caractère de flore de garide. Dans un travail très intéressant du Dr E. Baumberger, actuellement à Bâle, intitulé « Die Felsenheide am Bielersee » cette réserve est très bien étudiée. Comme ces observations ont été faites de 1891 à 1903 nous avons pu constater que les plantes intéressantes citées par l'auteur existent encore actuellement dans cette station comme par exemple:

Globularia vulgaris auct.	Lactuca perennis L.
Cichorium Intybus L.	Sedum purpurascens L.
Erigeron acris L.	Sempervivum tectorum L.
Achillea nobilis L.	Sesleria cœrulea Ard.
Aster Amellus L.	Carex gynobasis Vill.
Linosyris vulgaris Cass.	Veronica spicata L.
Himantoglossum hircinum Spreng.	Helianthemum Fumana Midd.
Melampyrum arveuse L.	Euphrasca lutea L.
	Linum tenuifolium L.

Ce sont des plantes caractéristiques pour ces stations sèches et chaudes du pied du Jura et cette réserve a donc été judicieusement choisie; il est heureux qu'une liste complète des plantes qui s'y trouvent ait été établie de manière à permettre à l'avenir d'intéressantes comparaisons.

Une plante digne de mention qui se rencontre aussi dans la contrée c'est la fougère méridionale *Ceterach officinarum* Willd. dont les rares stations, de Neuchâtel à Bienne se constatent sur les vieux murs de soutènement des vignes. Près de Bienne, malheureusement, deux de ces stations viennent de disparaître par suite de l'extension de la ville sur les hauteurs autrefois occupées par le vignoble. Souhaitons que les quelques stations qui restent encore soient respectées des rares personnes qui les connaissent.

Une autre région du Jura bernois qui s'est révélée particulièrement intéressante c'est celle des Côtes du Doubs. M^r le D^r Jules Favre de Genève qui, à l'occasion d'une magistrale étude de la flore du cirque de Moron dans le Jura neuchâtelois, s'est aussi occupé des régions bernoises limitrophes, a trouvé du côté de Biaufond bon nombre de stations nouvelles. Le Crêt des Somètres au-dessus du Noirmont possède entre autres la rare *Arabis nova* Vill. (*Arabis saxatilis* All.) nouvelle pour le Jura bernois. Heureusement qu'il s'agit d'humbles plantes et que cette station est d'un accès très difficile, conditions qui permettront la conservation de ces espèces.

Au point de vue zoologique il faut signaler dans les eaux de l'Allaine la présence de l'*Epinoche* (*Gasterosteus aculeatus* L. var. *gymnurus* (Cuv.)). Monsieur le professeur Bourquin, notre dévoué correspondant de l'Ajoie, qui en a fait l'objet d'une communication à la Soc. hel. des Sc. nat. à Zermatt m'écrit à son sujet: « Je suis tout à fait tranquille au sujet de la conservation de ce petit poisson qui est une véritable curiosité scientifique de l'Ajoie, non pas seulement à cause de sa conformation et de ses mœurs singulières, mais aussi par le fait qu'il est indigène ».

M^r le D^r Waldvogel directeur de l'Ecole de commerce à Neuchâtel nous a fait parvenir les indications suivantes sur la réserve ornithologique de l'île de St-Pierre:

« La faune ornithologique de la réserve paraît être très riche et variée, surtout dans les environs de l'île des Lapins et sur l'espace compris entre celle-ci et l'île de St-Pierre. De nombreuses espèces nichent régulièrement dans ces parages, entre autres des

échassiers. Toute cette région présente une vie animale très active dans les mois d'avril, mai, juin surtout. Malheureusement, toute une série d'inconvénients et d'abus doivent être signalés comme ayant une influence très défavorable sur le développement et la sécurité de cette réserve.

a) Il y a lieu de renouveler les plaintes concernant les espaces couverts de roseaux qui sont régulièrement coupés ou brûlés en hiver, ce qui enlève aux oiseaux de nombreuses occasions de nicher.

b) Le niveau exceptionnellement élevé du lac au printemps 1922 a causé la perte d'un grand nombre de nichées précoces.

c) On a signalé la présence probable de collectionneurs d'œufs, qui font des razzias regrettables parmi les nichées de la réserve.

d) Les amis de la protection de la nature aimeraient voir limitées les compétences du garde-pêche qui fait la chasse aux grèbes en pleine époque de nidification.

En conclusion, une surveillance plus active de la réserve par des amis de la nature pourrait porter de bons fruits. »

Nous ne pouvons qu'approuver ces conclusions et espérer que nous saurons rencontrer parmi nos autorités et malgré les intérêts opposés en jeu l'appui éclairé que la belle cause que nous défendons mérite.

Bienne, le 3 décembre 1923.

Dr M. Thiébaud,

Président de la commission jurassienne.

